

PressMob

Édition écrite

DES PETITS TAS ENCOMBRANTS! Vers une réduction des déchets à la source

Marc Brullemans*, Ph.D. Biophysique,

Membre du [Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec](#)

Jacques Benoit*, D.E.S.S. Développement économique communautaire

Ce texte fait partie d'une série de 15 articles qui visent à faire connaître le Plan de la DUC, élaboré par l'équipe de GroupMobilisation (GMob) dans le cadre de la « [Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique](#) », qui a été reconnue par 525 municipalités représentant 80% de la population québécoise.

DES UNIVERSITAIRES (7 de 15) - "L'homme se développe actuellement comme un ver de terre: un tuyau qui avale de la terre et qui laisse derrière lui des petits tas. Si un jour la Terre disparaît parce qu'il aura tout mangé, il ne faudra pas s'en étonner."

Cette citation du cinéaste Andrei Tarkovski a peu à voir avec le lombric, mais tout avec notre façon de consommer et de jeter. Pour en avoir une meilleure idée, faisons un bref classement des faits, selon ce qu'on en sait... ou pas.

Ce qu'on sait

- Selon le ministère de l'Environnement, les Québécois génèrent [13 millions de tonnes de déchets](#) annuellement soit environ 1,5 tonne par habitant, dont près de la moitié [se retrouvent dans les lieux d'enfouissement autorisés](#).
- Selon [Karel Ménard](#), du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, "les quantités de matières recyclables qui sont toujours enfouies sont très importantes".
- Les sites d'enfouissement, [de plus en plus grands](#), débordent et les demandes d'agrandissement [font l'objet de contestations](#) citoyennes.
- Au Québec et au Canada, plus de la moitié de l'énergie pour faire fonctionner notre société (production, transport, consommation) est perdue et [58 % de toute la nourriture cultivée ou transformée l'est aussi](#). Ce

gaspillage d'énergie et de nourriture entraîne, surtout en amont, d'énormes quantités de gaz à effet de serre (GES).

- En 2018, au Québec, les émissions de GES libérées des lieux d'enfouissement étaient de 4,1 millions de tonnes d'équivalent CO₂, soit 5 % des émissions totales du Québec.

Ce qu'on sait, mais qu'on aimerait mieux ne pas savoir...

- Depuis un an, au Canada, il s'est consommé des milliards de masques et autres équipements de protection sanitaire jetables (blouses et gants). Au Québec, [on "valorise" les masques en les brûlant pour faire de l'électricité](#) !
- Côté industriel, selon l'[Inventaire national 2019 des rejets de polluants du Canada](#), 4,9 millions de tonnes d'émissions (plus de 320 substances) ont été déclarées, dont 2,9 millions ont été directement rejetés dans l'air (dioxyde de soufre, monoxyde de carbone, etc.), dans l'eau (nonylphénol, ammoniac, etc.) et dans le sol (antigel, métaux lourds, etc.), et 822 kilotonnes de résidus miniers qui constituent un risque pour [les lacs](#), [les rivières](#) et les terrains qui les bordent.

Ce qu'on ne sait pas... (ou pas toujours)

- Le nombre de [dépotoirs sauvages](#) où sont transportées secrètement des tonnes de rebuts: des "[centres de tri](#)",

des [sites de recyclage](#) de matériaux de construction et autres, parfois avec permis, mais sans réel contrôle.

- Les chaînes de contamination: entre 2005 et 2010, dans la Vallée du Saint-Laurent, les gazières transféraient leurs eaux contaminées par des produits chimiques aux municipalités qui les “traitaient” dans des étangs aérés, sujets aux surverses, et dont les boues solides se retrouvaient ensuite “mêlées” aux sols agricoles comme “fertilisants”. Après ces “actions” visant à cacher le problème, il devenait rapidement impossible d’en retracer les éléments contaminants.
- Certains déchets qu’on [expédie ailleurs](#), comme les plastiques, ne disparaissent pas par magie. [Quand le pays de destination refuse](#) de les recevoir et qu’ils nous reviennent, le problème réapparaît à l’identique. Des responsables canadiens ont même [invoqué les lois sur la protection des renseignements personnels](#) pour refuser “de fournir des détails sur l’envoi de conteneurs de déchets”.

C’EST POURQUOI...

- Du principe des 6R, *Refuser* est le plus important. Pour endiguer le gaspillage d’énergie et de ressources, il est plus efficace de refuser de consommer, puis de *réduire* notre consommation que de trouver des manières de revaloriser les produits jetés.
- Réduire le gaspillage alimentaire, c’est réduire les GES.
- L’économie collaborative est à privilégier, car elle regroupe les activités qui reposent sur l’usage plutôt que la possession, sur le partage des biens, savoirs, services, espaces et outils.
- Une consommation croissante, sans fin, dans un monde fini, est intenable. Notre consommation doit respecter les limites biophysiques de la planète. Nous ne sommes riches que de ce dont nous n’avons pas besoin.

Conséquemment, nos gouvernements doivent, par exemple:

- Instaurer une économie collaborative qui valorise l’écoconception, le partage, la réutilisation, la valorisation et le recyclage local ou régional.
- Instaurer une politique visant le zéro déchet, incluant le bannissement du suremballage.
- Améliorer la captation et la revalorisation de tous les biogaz issus des lieux d’enfouissement.

Les municipalités devraient, entre autres:

- Interdire l’élimination des invendus (alimentaires, textiles, etc.); obliger leur revalorisation et faciliter leur don.
- Soutenir fortement les initiatives locales d’économie collaborative de location, de réparation, de réemploi, de revalorisation et de recyclage des produits.

La population peut, notamment:

- Adopter et promouvoir au niveau de la consommation le principe des 6R: Refuser, Réduire, Réutiliser, Réparer, Recycler, Revaloriser.
- Mettre en place et encourager des initiatives locales d’économie collaborative: [“repair-café”](#), bibliothèques d’outils ou d’objets, etc.

Prenons un peu de perspective.

Nos “tas” deviennent certes de plus en plus hauts et nombreux, mais plusieurs inconnues demeurent. La plus importante réside dans les carences de nos inventaires, et ce, dans la plupart des secteurs. La seconde, non moins importante, se rapporte aux effets cumulatifs et à long terme de la dissémination de nos déchets dans la biosphère, laquelle reste inquiétante sous différents angles (santé, fertilité, productivité), et son rôle dans l’extinction massive d’espèces.

Tout cela ne doit pourtant pas nous faire oublier que le dépotier le plus important est celui constitué par notre atmosphère. En tant que résident.e.s du Québec, nous produisons beaucoup plus que 0,7 tonne de déchets transportés dans les lieux d’enfouissement: en moyenne, le Québécois rejette dans l’atmosphère entre 10 et 20 tonnes de CO₂ annuellement, selon que l’on tienne compte, ou non, [des émissions issues de la consommation de biens fabriqués ailleurs](#). Mais qu’ils soient émis en Asie ou ici, ces GES affecteront le climat de la même manière.

Parce qu’il est invisible et inodore, on présume que le CO₂ n’est pas un déchet dangereux.

Mais nous avons tort. L’urgence climatique est là, et plus “pesante” encore...

(Tiré de la Fiche C-DUC 6 du [Plan de la DUC](#))

* Membres du regroupement [Des Universitaires](#)

Grâce à la collaboration du Regroupement des Universitaires, cet article a été publié dans la page « Opinions » des éditions numériques du samedi des Coops de l’information :

Le Soleil Le Nouvelliste Le Quotidien Le Droit La Tribune La Voix de l’Est

Questions ou commentaires? info@desuniversitaires.org
Pour devenir membre Des Universitaires et contribuer: <https://desuniversitaires.org/adhesion/>